Remerciements.

Nous tenons à remercier les élus de la commune et plus particulièrement Monsieur le Maire ainsi que les habitants qui ont réservé un bon accueil aux élèves sur le terrain et au cours des enquêtes.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur Jean-François Poulard, chargé de mission à la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier qui nous renouvelle chaque année sa confiance et son soutien sans lesquels cette étude ne pourrait avoir lieu.

Deux élèves en plein relevé

Introduction : rappel du contexte et de la méthodologie appliquée.

La présente étude est le résultat d'une collaboration entre le Lycée Professionnel Agricole de la Lande de la Rencontre, la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier et la commune de Livré-sur-Changeon. Son objectif est une meilleure connaissance de l'état de réseau bocager des communes incluses dans la communauté de communes.

Ce travail de terrain a permis aussi un diagnostic devant déboucher sur des propositions de restauration ou de création de haies en accord avec les propriétaires.

Les quelques chiffes rappelés en dernière page de couverture témoignent de l'importance de l'investissement des élèves qui a été nécessaire pour effectuer les relevés de terrain et les exploiter.

La présente étude concerne exclusivement les haies champêtres. Les haies ornementales présentes au sein du bourg ou des lotissements n'en font pas partie. Pour répondre aux objectifs de l'étude et à l'aide d'une fiche de terrain (*cf annexe 1*), plusieurs éléments ont été relevés : les essences ligneuses, les strates, la présence d'éléments associés (présence de fossé et de talus), l'état de conservation (présence de trouées), les types d'entretien (élagage, broyage…).

Sur le terrain, les élèves de la classe de 2ème année de BTA GFS aidés ponctuellement par leurs camarades de première année ont été répartis en 6 groupes de 4 élèves sur un des 6 secteurs d'étude identifiés de A à F. (*cf annexe 2*).
Ce sont des contraintes logistiques qui ont déterminé la délimitation des secteurs (présence de route, de chemins, recherche d'équilibre entre les groupes des surfaces à prospecter). La comparaison des résultats entre les secteurs n'est donc qu'informative et ne peut en aucun cas révéler l'influence d'éléments tels que le relief, la géologie ou des systèmes culturaux.

La présente étude se divise en 3 parties qui décriront successivement le réseau (linéaire, densité), les haies (essences, état de conservation, stratification, structure) et enfin leurs rôles et modalités d'entretien grâce aux observations des élèves ainsi qu'aux enquêtes.

1 – DESCRIPTION GENERALE DU RESEAU BOCAGER : UN RESEAU DENSE RELATIVEMENT BIEN REPARTI SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

1-1 - Comparaison avec les communes précédemment étudiées.

Les linéaires de haies ont été rapportés à 2 données différentes : les surfaces communales et la surface agricole utilisée (SAUtilisée). La densité calculée à partir de la SAU est la plus pertinente puisque l'inventaire ne concerne que les haies champêtres bordant majoritairement les parcelles agricoles.

Avec une densité moyenne de 125,5 mètres par hectare, le réseau bocager de la commune de Livré sur Changeon est un des plus denses des 4 dernières communes étudiées. Rapportée à la surface communale, la densité chute logiquement à 92,5 mètres par hectare mais est la plus importante des 4 communes.

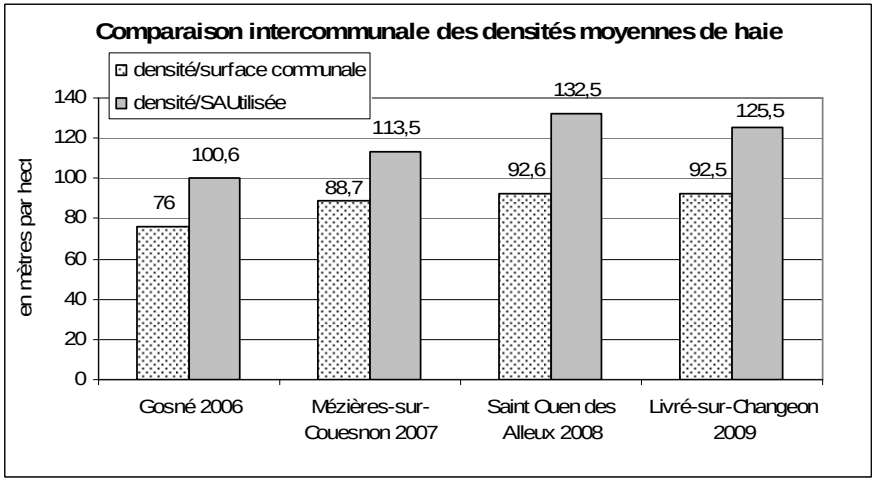

Le linéaire total de 142,9 km est similaire à celui de la commune de Saint Ouen des Alleux (142,5) et nettement inférieur à celui de Mézières (200,8 kms), commune beaucoup plus vaste. Mais comme précisé ci-dessus, ces chiffres n'ont d'intérêt que s'ils sont rapportés à la communale ou agricole utilisée.

La comparaison avec des données départementales souvent anciennes est difficile et peu pertinente compte tenu de l'utilisation de méthodes d'inventaires différentes. Pour information, une étude de 1995 de l'inventaire forestier national (IFN) réaliser par méthode d'échantillonnage permet d'estimer des densités d'environ 30ml/ha à l'échelle du département d'Ille et Vilaine et du secteur de Fougères-Dol. !!!

1-2 – Répartition des haies sur la commune.

La répartition du réseau bocager est relativement homogène. Les disparités notées sur certaines communes les années précédentes sont moindres. Le secteur C se démarque avec une densité de 51,7 ml/ha. Les autres secteurs oscillent ente 33 ml (secteur A) et 48 (secteur B).

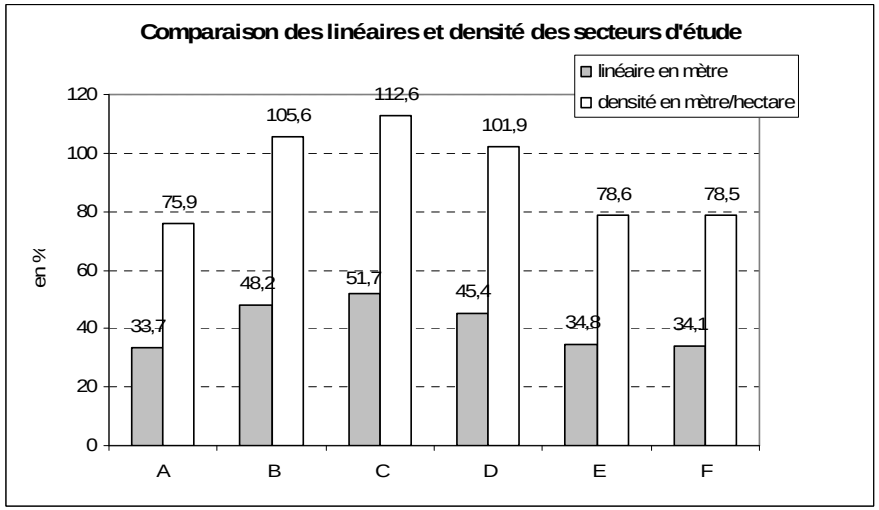

A noter, **le rôle structurant joué par l'important réseau de chemins** valorisés notamment par des itinéraires de randonnée (présence de GR) qui subsistent sur la commune. Fréquemment bordés de haies, comme c'est le cas notamment au Sud vers les lieux-dits la Guibertière et le Petit Manoir, ils participent à la densité du maillage.

Large chemin bordé par 2 haies

Le réseau bocager sur la commune de Livré-sur-Changeon

Sources : Copyright : BDORTHO ® IGN PARIS - reproduction interdite - Licence CNERTA
Marché IGN N° 0400081 ; relevés de terrain effectués par les élèves de BTA GFS (1ère et 2ème année) du LPA de Saint Aubin du Cormier